

# Cinéma

## Vérité

**Sabrina a 19 ans quand son père inconnu lui téléphone. C'est Angelo Donadoni, peintre et ancien truand. Denise Gilliland filme leur rencontre en prison**

Nadine Richon

Elle ne connaissait pas son père. D'un seul coup, à 19 ans, elle découvre un inconnu emprisonné depuis seize ans pour de nombreux hold-up commis dans les années 70. Cet homme, devenu peintre en prison, s'appelle Angelo Donadoni. Sa fille, Sabrina, vit en Italie. Leur rencontre est la trame du film présenté ce soir par «Temps présent» et réalisé par une jeune cinéaste romande, Denise Gilliland.

«Mon père, cet ange maudit» épouse les déplacements de Sabrina à Bochuz et en Italie, où la jeune fille parvient à reconstituer l'histoire de son père. L'ennemi public d'autrefois, vivant sur le pied de guerre et cumulant des peines dans quatre pays différents, possède encore une famille près de Bergame. Sabrina retrouve la nourrice de cet enfant jadis rejeté par sa propre mère et d'autres témoins d'une jeunesse maudite. Ces images montrées à Angelo dans sa cellule remuent des souvenirs douloureux. Le prisonnier pleure.

### Moment crucial

Retrouver le passé de son père représente aussi pour Sabrina un moyen de nouer une relation avec lui aujourd'hui, à travers ce double écran de la prison et de la caméra. Le moment est crucial, d'autant plus que la jeune fille attend elle-même un enfant. Portant témoignage de ces multiples rencontres, le film de Denise Gilliland exclut tout commentaire extérieur, laissant la parole aux seuls protagonistes de cette étrange histoire.

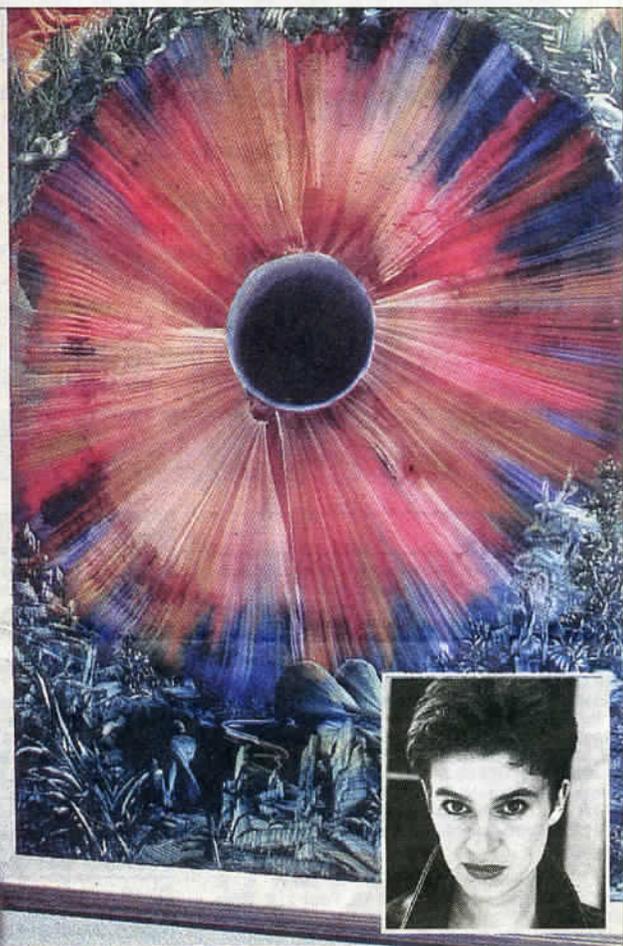
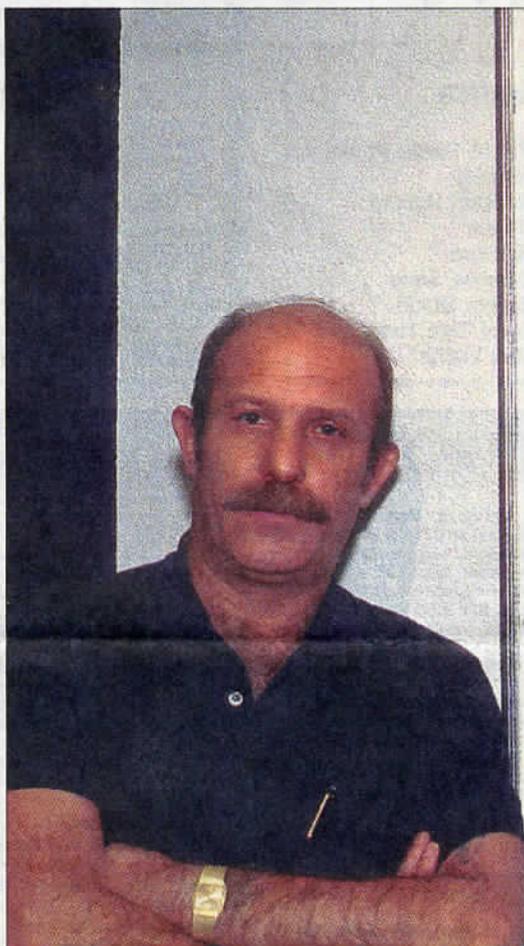
«Nous pouvons tous nous retrouver un jour avec un proche en prison», affirme la cinéaste. L'intelligence de la jeune Sabrina, sa gentillesse nous étonnent. Son père est un ancien truand, mais elle a trouvé son propre chemin dans la vie. A travers les grillages, les miroirs et les vitres, elle offre un visage serein. D'avance elle pardonne à

son père. Elle veut seulement croire qu'il n'a jamais tué.

Ce calme de Sabrina, le sourire de son bébé sont autant d'espoirs pour le prisonnier. Je ne suis plus un truand, clame Angelo, et sa peinture plaide pour lui. Oui, mais il doit payer ses fautes: déjà seize ans d'enfermement en France et à Bo-

chuz. La justice trouvera-t-elle que c'est assez? «S'il avait commis les mêmes délits dans un seul pays, il serait déjà libre», affirme la cinéaste. Le principe du cumul des peines entre la Suisse, la France, l'Italie et la Belgique peut lui valoir la prison à vie!

**Temps présent,  
TSR 20 h 10**



Angelo Donadoni, peintre en prison. En médaillon la réalisatrice Denise Gilliland. Maeder-Crole-Rees